

AVIS PUBLIC

AVIS DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (SIP-01)

Avis est donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance extraordinaire du 21 juin 2016, un projet de modification du *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01).

Le projet de modification du *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01) peut être consulté sur le site Internet de la CSSMI ou en se présentant à la réception du 5^e étage du centre administratif pendant les heures d'ouverture de la Commission scolaire.

Le Règlement sera adopté à la séance du conseil des commissaires du 30 août 2016 et entrera en vigueur à la date déterminée par ce dernier.

Donné à Saint-Eustache, ce 22^e jour du mois de juin 2016.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

www.cssmi.qc.ca

RECUEIL DE GESTION

SIP-01

Approbation : CC-980826-38
Amendé par CC-991013-470, CC-030625-1615, CC-051122-2323, CC-130528-3915, CC-160830-XXXX

Annule :

- Règlement
 Politique
 Pratique de gestion

SUJET : Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires

1. Le conseil des commissaires tient une séance ordinaire mensuellement, le quatrième mardi de chaque mois, sauf en juillet, août, décembre et mai;
2. Il n'y a pas de séance ordinaire en juillet;
3. En août, la séance se tient le dernier mardi du mois;
4. En décembre, le Conseil tient une séance ordinaire le deuxième mardi du mois;
5. En février, advenant que la séance du Conseil survienne pendant la semaine de relâche, elle est déplacée au troisième mardi du mois;
6. En mai, le Conseil tient une séance ordinaire le troisième mardi du mois;
7. Advenant qu'une séance du Conseil survienne un jour férié ou le 23 juin, la séance est déplacée au jour ouvrable suivant;
8. Les séances se tiennent habituellement à 19 h 30 au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse. Elles peuvent également se tenir en tout autre lieu lorsque requis.